



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de maintien de l'ordre
Question au Gouvernement n° 3101

Texte de la question

POLITIQUE DE MAINTIEN DE L'ORDRE

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, aux termes de l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, seule la force juste et consciente de sa mission permet de faire reculer la loi de la jungle. Les scènes de guérilla urbaine à Dijon, ces derniers jours, le démontrent avec éclat. Il faut rappeler cet article à tous ceux qui, aujourd'hui, nous tendent le piège du communautarisme et d'une nation morcelée, divisée, donc affaiblie. Il faut aussi le rappeler à ceux, y compris dans cet hémicycle, qui montrent une complaisance coupable ou qui pratiquent à l'envi la politique de l'excuse à l'égard d'individus au passé parfois douteux qui accablent nos forces de l'ordre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe UDI-I.)*

Oui, il nous faut soutenir nos forces de l'ordre car il n'y a pas de liberté sans sécurité, de même que la République ne peut exister sans ordre public.

Oui, il nous faut soutenir nos forces de l'ordre, ces héros du quotidien qui font un travail difficile dans des conditions souvent extrêmes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Oui, il nous faut soutenir nos forces de l'ordre en ne prenant pas des décisions guidées par l'émotion d'une infime minorité de l'opinion publique.

Non, nous ne pouvons pas tous les condamner pour les erreurs inacceptables de quelques-uns.

Non, nous ne pouvons pas accepter qu'ils soient méprisés, stigmatisés et violentés, alors que les provocations sont renforcées par une capitulation morale au plus haut sommet de l'État,...

M. Jean-Pierre Vigier. Exactement !

M. Maxime Minot. ...conduisant à une rupture consommée entre le ministre de l'intérieur et les forces de l'ordre.

Non, elles ne sont pas l'ennemi, bien au contraire, elles méritent notre respect, notre reconnaissance et surtout notre confiance alors que la parole présidentielle n'a pas été assez ferme en ce dimanche soir.

Comme de nombreux Français, je garde en mémoire, non sans une certaine émotion, les applaudissements au lendemain des attentats terroristes. N'étaient-ils pas destinés à ces mêmes forces de l'ordre, à présent clouées au pilori médiatique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Aujourd'hui, on a oublié tout ça !

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, il y a des ambiguïtés sémantiques qui sont des lâchetés politiques. N'y succombez pas mais affirmez sans réserve votre soutien à celles et ceux qui nous protègent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Pascal Brindeau applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le député Minot, vous avez raison : nous devons à nos forces de sécurité cet engagement que je n'ai jamais cessé d'incarner et de défendre.

M. Pierre Cordier. Ça ne se voit pas !

M. Christophe Castaner, ministre. Je vous ai écouté et je n'accepte pas que l'on insinue que j'aurais pu, à un quelconque moment, abandonner nos forces de l'ordre.

Moi qui étais à leurs côtés chaque jour, chaque nuit, depuis vingt mois.

Moi, je n'ai jamais eu de complaisance envers ceux qui tentaient d'incendier une préfecture et je n'ai jamais minimisé les violences dont étaient victimes les forces de l'ordre.

Moi, j'ai été à chaque fois présent à leurs côtés...

M. Pierre Cordier et M. Christian Hutin. Moi je, moi je !

M. Christophe Castaner, ministre. ...quand ils ont été blessés, insultés, stigmatisés.

Nous devons, mesdames et messieurs les députés, nous retrouver tous ensemble à leurs côtés, comme nous le faisons chaque jour, Laurent Nuñez et moi-même.

Nous le faisons aussi quand nous présentons un budget – que vous n'avez pas voté – qui permet une augmentation des moyens pour notre sécurité d'un montant d'un milliard d'euros. Quand je fais en sorte que la fiche de paye des gardiens de la paix ou des gradés...

M. Fabien Di Filippo. Il ne veut pas aider la police, il veut seulement conserver son poste !

M. Christophe Castaner, ministre. ...montre une augmentation de 130 à 140 euros nets par mois en 2019.

M. Pierre Cordier. On l'a voté !

M. Christophe Castaner, ministre. C'est cela, monsieur le député, la reconnaissance de leur action, de leur engagement. Ce ne sont pas des mots qui vont, qui viennent et qui s'oublient.

Vous avez raison, il est essentiel d'avoir de la mémoire. Nombreux sont ceux qui, dans cet hémicycle et dans le jeu politique, confondent mémoire courte avec bonne conscience.

M. Christian Hutin. Dont vous ne faites pas partie !

M. Christophe Castaner, ministre. Comme j'ai un tout petit peu de mémoire, je me souviens aussi de la réalité de l'engagement politique du groupe politique auquel vous appartenez : ce groupe a supprimé 12 500 emplois dans la police et dans la gendarmerie, (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM*) et il n'a pas su faire face au paiement des heures supplémentaires.

Eh bien, monsieur le député, notre honneur est de les défendre par des budgets, des embauches et de la reconnaissance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3101

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2020](#)